



CONFÉRENCE RÉGIONALE DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

DU 28 AU 30
NOV. 2019



TABLES RONDES ET ATELIERS

LES 28 & 29 NOVEMBRE 2019

PALAIS DES SPORTS DU GOSIER

VILLAGE GRAND PUBLIC

LE 30 NOVEMBRE 2019

MÉMORIAL ACTe, POINTE-À-PITRE



PROGRAMME

www.regionguadeloupe.fr [f](#) [i](#) [o](#) RegionGuadeloupe [t](#) CRGuadeloupe [in](#) Région-Guadeloupe



Le mot du Président de la CRESS des îles de Guadeloupe

Nestor BAJOT

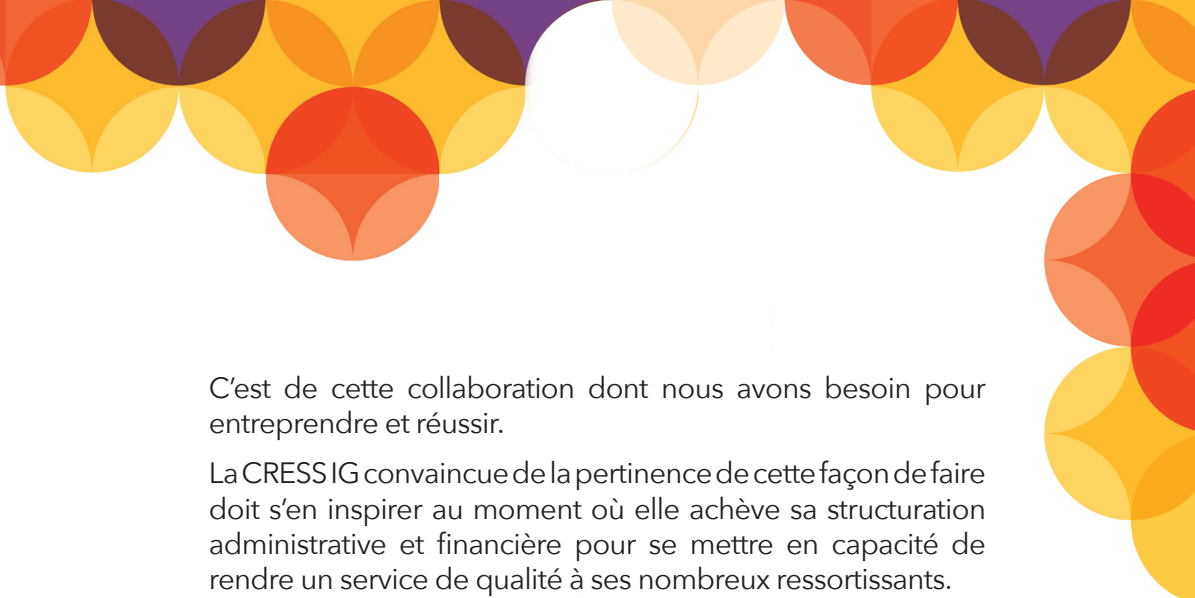
Conformément à la législation édictée par la loi Hamon du 31 Juillet 2014, la Guadeloupe va pour la première fois organiser sa conférence régionale de l'économie sociale et solidaire.

C'est une heureuse initiative co-pilotée par la Région, chef de file en matière de développement économique, et l'Etat, en partenariat étroit avec le Département, la Chambre Régionale de l'ESS et en lien avec les EPCI.

Elle va permettre à ces nombreux acteurs, ces nombreuses entreprises qui ignorent quelquefois qu'ils relèvent de l'ESS, de se rassembler pour réfléchir ensemble sur les besoins du «secteur» mais aussi rencontrer les décideurs politiques, les services administratifs et les financeurs.

Avant tout, nous devons saluer la méthode de travail qui a présidé à la réalisation de cette action qui a été décidée en concertation avec tous les acteurs qui ont collectivement élaboré un programme, choisi des intervenants et partagé les différentes tâches.

Ce travail en ruche a fait la preuve de son efficacité et devrait inspirer tous les acteurs par son caractère innovant et constructif.



C'est de cette collaboration dont nous avons besoin pour entreprendre et réussir.

La CRESSIG convaincue de la pertinence de cette façon de faire doit s'en inspirer au moment où elle achève sa structuration administrative et financière pour se mettre en capacité de rendre un service de qualité à ses nombreux ressortissants.

Nos structures ne sont pas des entreprises comme les autres mais ce sont des entreprises avec leur cortège de difficultés pour conquérir des « marchés », procurer de l'activité à leurs salariés, obtenir des financements, faire face aux nombreuses obligations fiscales et sociales.

Notre Chambre se doit d'être le partenaire du quotidien, le soutien, l'accompagnateur de chaque entreprise de l'ESS qui pourra dorénavant compter sur la présence d'un guichet unique où elle pourra trouver conseils, appui dans ses démarches de constitution, de développement et de changement d'échelle.

Elle a aussi une action d'influence, un travail militant à mener pour mieux faire connaître l'ESS et faire reconnaître, mieux respecter les acteurs.

Puisse la première conférence de l'ESS guider nos pas.



Le mot de la Présidente du Conseil Départemental

Josette BOREL-LINCERTIN

« L'économie sociale et solidaire est dans l'ADN du Conseil départemental »

Concept novateur et pourtant réalité ancrée de longue date dans notre archipel, l'économie sociale et solidaire, ce sont les éducateurs de jeunes enfants, les animateurs so-ciaux, les entraîneurs sportifs, les conseillers mutualistes... Tous ces intervenants appliquent au quotidien la philosophie qui résume les valeurs de l'ESS en mettant « l'économie au service de l'homme, et non du profit » et le Conseil départemental est un partenaire histo-rique de ces acteurs.

La loi NOTRe a enlevé la compétence économique au Conseil départemental, qui était un ac-teur important pour les structures de l'ESS en matière de financements. Pour autant, au vu de l'importance de l'ESS, j'ai souhaité que notre collectivité maintienne son soutien, au nom de la solidarité territoriale qui constitue l'un des axes de notre action. C'est donc tout naturellement que le Département, de manière volontariste, a fortement contribué à l'élaboration du projet régional institué par la loi, en co-pilotant et en animant les ateliers du SRDEII rela-tifs à l'économie sociale et solidaire.



En effet, l'innovation sociale est l'un des marqueurs de ma mandature. Dès 2015, j'ai créé une commission dédiée, dont la présidente est Justine BENIN, avec pour mission d'inscrire la politique d'ESS comme projet transversal de la collectivité. Ainsi, on retrouve l'ESS dans plu-sieurs politiques publiques que nous conduisons, avec nos aides pour les structures employeuses de bénéficiaires du RSA, nos aides au démarrage et à l'investissement pour les opérateurs dé-tenteurs de l'agrément d'utilité sociale ESUS, nos ateliers et chantiers d'insertion, ou encore dans la coordination départementale des clauses d'insertion dans les marchés publics.

Je suis heureuse de la tenue de cette première conférence régionale de l'ESS. Elle servira de caisse de résonance aux actions sociales et solidaires que le Conseil départemental mène, sur le terrain, au quotidien. Elle est également essentielle pour contribuer à structurer le secteur, changer d'échelle, et accompagner les différents acteurs pour aller plus loin dans leur action sur le territoire, au plus grand bénéfice de notre population. Nous serons toujours beaucoup plus efficaces ensemble.



Le mot du Président du Conseil Régional

Ary CHALUS

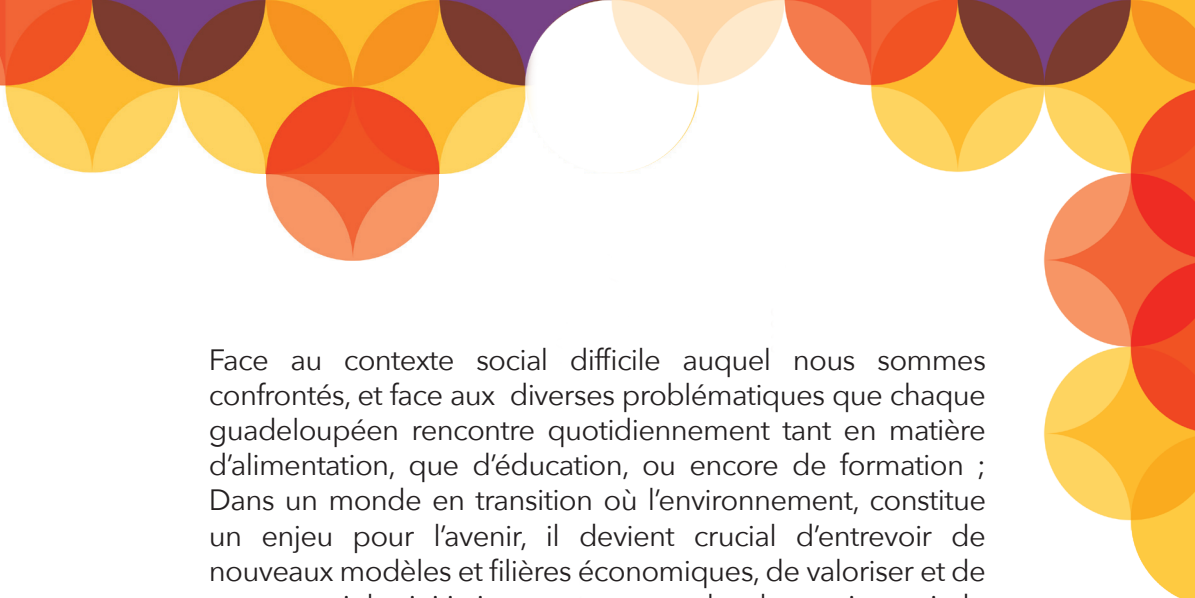
L'économie sociale et solidaire a nourri et forgé la société guadeloupéenne.

Sur le territoire les mutuelles, les associations, et singulièrement dans l'agriculture les coopératives, sont autant d'exemples de structures qui concilient au quotidien, sur le terrain, l'utilité sociale, la solidarité, la performance économique et une gouvernance démocratique.

Au niveau national, ce secteur a pris une telle importance qu'il a été nécessaire de légiférer pour assurer son développement. Ainsi la loi du 31 juillet 2014 dite loi « Hamon » puis celle du 7 août 2015 (loi NOTRe) reconnaissent son impact économique, social et territorial.

C'est dans ce cadre que la compétence relative au développement de l'ESS est dévolue aux Régions et, c'est à ce titre que, la Région Guadeloupe a consacré l'axe 6 de son Schéma Régional de Développement Economique d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII) à l'ESS visant à faire de ce « secteur », un levier de croissance pour les territoires de la Guadeloupe.

En effet, tenant véritablement compte de la réalité sociale, l'Economie Sociale et Solidaire se présente comme un mode d'entreprendre différent et constitue une réelle opportunité pour notre archipel.



Face au contexte social difficile auquel nous sommes confrontés, et face aux diverses problématiques que chaque guadeloupéen rencontre quotidiennement tant en matière d'alimentation, que d'éducation, ou encore de formation ; Dans un monde en transition où l'environnement, constitue un enjeu pour l'avenir, il devient crucial d'entrevoir de nouveaux modèles et filières économiques, de valoriser et de promouvoir les initiatives et ressources locales, mais aussi de faire émerger de nouveaux métiers .

C'est en ce sens que l'ESS constitue, pour la Région Guadeloupe, une alternative incontournable qui place l'humain et le territoire au cœur de son activité économique.

Aussi, co-construite par la Région Guadeloupe et l'État, en étroite collaboration avec le Conseil Départemental, la Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire (CRESS), et les autres partenaires, la première conférence régionale de l'Économie Sociale et Solidaire de la Guadeloupe marque-t-elle, d'ores et déjà, une avancée pour le développement de l'ESS.

Cette première manifestation participera sans aucun doute à faciliter la mise en réseau des acteurs, à mieux faire connaître l'ESS au grand public et à bâtir ensemble une économie porteuse de sens.



Le mot du Préfet de la Guadeloupe

Philippe GUSTIN

Reconnaître « un mode d'entreprendre autrement », voilà le sens de la loi du 31 juillet 2014 relative à l'Economie Sociale et Solidaire.

L'Etat, par cet acte, a souhaité préciser les contours de l'Economie sociale et Solidaire, qui représente au niveau national 10% du PIB et 12,7% de l'emploi privé, et y adjoindre des outils de structuration et de développement.

La Conférence Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire, qui clôturera le mois de l'ESS en Guadeloupe, fait partie de cette palette d'outils. Elle a pour vocation de co-construire une stratégie régionale de l'ESS vouée à contribuer à son développement sur notre territoire.

Tout l'enjeu réside pour nous, Services de l'Etat, Collectivités territoriales et « entreprises » de l'ESS, dans notre capacité à identifier les besoins et les carences de notre Archipel et à proposer et parfois même à imaginer des solutions permettant d'y répondre.

L'exercice, auquel nous nous prêterons pour la première fois et ce pendant ces deux jours, se conformera aux valeurs de l'ESS:

- ♦ **Une Gouvernance démocratique** de cette conférence à travers son co-pilotage par l'Etat et la Région Guadeloupe avec le partenariat du Conseil Départemental et leur bras armé pour la structuration de l'ESS en Guadeloupe : la Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire des Iles de Guadeloupe

- 
- ♦ **Une Libre adhésion** des acteurs de l'ESS à la construction de cette stratégie régionale de l'ESS destinée à contribuer au maintien et au développement de leurs activités.
 - ♦ **Une Lucrativité individuelle limitée** : les bénéfices des travaux de la conférence profiteront à l'ensemble des acteurs du territoire s'inscrivant dans ce mode d'entreprendre
 - ♦ **Une Utilité sociale** : l'objectif affiché de cette conférence est bien l'accompagnement au développement de projets et d'activités qui ont pour objectif d'apporter un soutien à des personnes en situation de fragilité, « contribuer à la lutte contre les exclusions et les inégalités sanitaires, sociales, économiques et culturelles, à l'éducation à la citoyenneté, [...] à la préservation et au développement du lien social ou au maintien et au renforcement de la cohésion territoriale », ou encore concourir au développement durable.(art.2 loi du 31 juillet 2014 relative à l'ESS)

En lien avec avec le Haut-Commissaire à l'économie sociale et solidaire et à l'innovation sociale, les services de l'Etat œuvrant sur différents aspects de l'ESS à travers notamment les Plan Ambition IAE, Plan Pauvreté, Plan jeunesse et Feuille de route de l'Economie Circulaire, Plan de lutte contre le gaspillage alimentaire, auront à cœur d'apporter leur contribution à la construction de ce plan d'actions pour l'ESS en Guadeloupe.

Je vous souhaite une bonne conférence pour trouver Ensemble des Solutions Structurantes pour l'ESS.

JEUDI 28 NOVEMBRE 2019

- ♦ **8H30 : Accueil des participants**
- ♦ **9H00 - 9H30 : Allocutions d'ouverture**
 - Président de la CRESS des îles de Guadeloupe
 - Présidente du Conseil départemental
 - Président du Conseil régional
 - Préfet de région
- ♦ **9H30 - 11H30 : Tables rondes « Regards croisés »**
 - L'ESS en Guadeloupe
 - L'ESS autour du monde
- ♦ **11H30 - 12H30 : Table ronde interactive « Acteurs de l'ESS »**
 - Suis-je un acteur de l'ESS ?
 - ▶ Quels sont mes besoins ?
 - ▶ Quels sont mes projets ?
 - Hold-up sur les transports
- ♦ **12H30 : Cocktail déjeunatoire**
- ♦ **14 H 30 : Ouverture du Village des accompagnants de l'ESS**
 - Accompagnement financier
 - Accompagnement et ingénierie de projets
 - Accompagnement à l'emploi

- ♦ **15H00 - 17H00 : Ateliers sur inscriptions en amont**
 1. **Speed-meeting des éco-organismes**
 2. **Economie Circulaire : quelle orientation pour Guadeloupe ?**
 - ▶ Village régional de l'économie circulaire 2020
 - ▶ Futur dispositif d'accompagnement
 - ▶ Ateliers en sous-groupes
 3. **Workshop Coopératif :**
Coopérer dans le secteur du transport et de l'artisanat, Quels avantages ? Quels outils ?
 4. **Atelier conseil - comment démarrer :**
Entreprendre collectivement en Scop - Scic ou CAE
 5. **Atelier Financements :**
 - ▶ Séquence « Financer sa structure ESS grâce au prêt bancaire » (1h)
 - ▶ Séquence « mobiliser du FSE » (1h)
 6. **Séquence Emploi :**
Job-dating/ Offres d'emploi et de formation dans l'ESS

**18H30 : Projection du film « Demain »
de Cyril DION et Mélanie LAURENT**

VENDREDI 29 NOVEMBRE 2019

- ♦ **8H30 : Accueil des participants**
- ♦ **9H00 - 9H15 : Mot d'accueil**
Synthèse des échanges de la veille par les animateurs
- ♦ **9H15 - 10H15**
Table ronde « Objectifs de développement durable et ESS »
- ♦ **10H20 - 11H20 : Table ronde**
« ESS et entrepreneuriat »
- ♦ **11H30 - 13H 00 : Table ronde**
« ingénierie administrative et financière de l'ESS »
- ♦ **13H00 : Cocktail déjeunatoire**
- ♦ **15H00 : Présentation de la feuille de route**

18H30 : Projection du film « Après Demain »
de Cyril DION et Mélanie LAURENT

SAMEDI 30 NOVEMBRE 2019

Village de l'économie sociale et solidaire

Grand public sur le parvis du MACTE

Co-organisé par l'association la tyrolienne sous l'égide de la CRESS
des îles de Guadeloupe

INSCRIPTIONS EN LIGNE

<https://cutt.ly/conference-ESS-guadeloupe>

TABLES RONDES

Jeudi 28 Novembre 2019



1. L'ESS en Guadeloupe

La Guadeloupe est par essence un territoire solidaire.

Mais nous sommes confrontés aujourd'hui à une société plus exigeante d'où la nécessité de se réinventer sur les valeurs communes d'antan qui font la part belle à l'éducation, la solidarité et l'intégration de chacun dans son rôle au sein de notre société.

Refaire l'historique de l'ESS en Guadeloupe ne revient-il pas à retracer l'histoire de notre société ?

Ce retour en arrière est nécessaire afin d'imaginer et construire le modèle de développement que l'on souhaite pour le territoire de demain.

L'Economie Sociale et Solidaire se positionne comme une solution incontournable aux divers challenges posés par les problématiques économiques, sociales, environnementales et morales.

Représentant l'effet de pointe de l'innovation sociale, la table ronde ci-présente proposera de revenir sur les termes « Sociale » et « Solidaire » et également sur ses désinences actuelles en économie sur notre territoire.

Afin de mettre en exergue ce qui se dissimule derrière ces qualificatifs, et de tenter de cerner les contours de l'«économie sociale et solidaire» une attention particulière sera portée sur son historique et ses cadres réglementaires.



Intervenants:

- ♦ Florent DUCLOS - CNCRESS
- ♦ BAJOT Nestor - CRESSIG
- ♦ Julien MERION - Universitaire



2. Regards croisés

Le croisement entre divers regards sur l'Economie Sociale et Solidaire autour du monde (International, national et Guadeloupe) est le moyen idéal d'analyser et de développer les méthodes d'intervention dans les structures intervenant dans le champ de l'ESS.

Aussi, la diversification des approches territoriales et locales soulevées au sein de cette table ronde, favorisera l'émergence de projets ESS innovants sur le territoire.

Les échanges d'expérience et de témoignages avec d'autres régions de l'ESS formeront l'appareillage nécessaire à la création de certains outils d'intervention économique, sociale et solidaire ainsi que l'adaptation des solutions déjà existantes au niveau local.

Intervenants:

- ♦ *SABAN - DIALO Lucie - ARRIMAGE GOOD'ILES*
- ♦ *ADJOKE DJOSSINOU PINABEL - ONG TAMAE*
- ♦ *PARTY Mathieu - Asso Make sens - Expérience ESS Vietnam*
- ♦ *Gaël MARY*
- ♦ *JULIEN Yoan - ASSO Coiffure Solidaire*



3. Suis-je acteur de l'ESS ?

L'article 1 de la loi du 31 juillet 2014 indique que, font partie de l'économie sociale et solidaire « les personnes morales de droit privé constituées sous forme de coopératives, de mutuelles, de fondations, ou d'associations régies par la loi du 1er juillet 1901 » : les entreprises de l'économie sociale. Nombreux sont ceux qui sur le territoire partagent les valeurs de l'ESS, pour autant comment se positionnent-ils par rapport à ce secteur ?

Suis-je un acteur de l'ESS ? Quels sont mes besoins et quels sont mes projets ?

Intervenants:

- ♦ *Compilation QUIZZ*
- ♦ *Présentation du support ludique - CNRESS*
- ♦ *Annuaire des Acteurs - CRESS*
- ♦ *PARTY Mathieu - Asso Make sens- Hold-Up sur le transport*

TABLES RONDES

Vendredi 29 Novembre 2019



4. L'ESS et Développement durable (ODD)

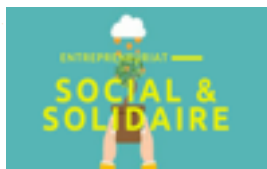
L'ESS s'apparente facilement au choix d'un modèle de développement intégrant les préoccupations sociales et environnementales.

L'objectif de cette assemblée sera de se questionner sur le lien entre l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) et le Développement Durable (DD). Comment l'ESS peut-elle contribuer à atteindre les objectifs de développement durable ? Quelle est la traduction territoriale des ODD ? Quelles sont les réponses locales ?

Intervenants:

- ♦ Nicole ERDAN - DEAL
- ♦ Patrick LINCERTIN - Banque alimentaire

- ♦ Gérard BERRY - Verte Vallée
- ♦ Franck PHAZIAN - Kaz à Brok
- ♦ Gael MARY - Bosco nutri local
- ♦ Aloha SELLIN - ILEYA



5. L'ESS et Entrepreneuriat

La loi « Economie Sociale et Solidaire » définit le 31 Juillet 2014, le cadre de L'Économie Sociale et Solidaire.

Se qualifiant comme un moyen d'entreprendre ensemble au service d'un intérêt collectif ou d'une utilité sociale, l'ESS est aujourd'hui, une autre approche de l'entrepreneuriat qui encourage la création d'activités de manière collective (faire ensemble), répondant à un besoin commun ou à une utilité sociale, ouvrant des perspectives d'emplois non délocalisables pour les jeunes et moins jeunes et suscitant parfois des vocations de par les valeurs véhiculées.

Comment s'inscrire dans la famille des entrepreneurs de l'ESS ? Quel mode d'entreprendre correspond à mon projet d'utilité sociale ? Activités classiques et ESS, quelles sont les passerelles ?

Intervenants:

- ♦ Jean Jacques COUSINEAU - URSCOP
- ♦ Catherine ROMUALD - Conseil Départemental - Tiers lieux
- ♦ Anne-Charlotte DONSE - France GROUPEMENT
- ♦ Yvette MARIE - MUT'ELLE place des femmes dans la gouvernance des mutuelles
- ♦ Mathieu PARTY - MAKE SENS - entrepreneuriat social
- ♦ M. GRANDISSON Personnes en situation de handicap - projet de Recyclerie
- ♦ Willy ANGELE - GEIQ archipel Guadeloupe
- ♦ CABRICOP Exemple local de coopérative



6. Ingénierie administrative et financière de l'ESS

Les entreprises de l'ESS vêtissent une diversité de formes. Cependant elles possèdent toutes un point commun fondé sur une utilité sociale ou collective.

Leurs objectifs sociaux et solidaires sollicitent une approche particulière de leur évolution.

Comment mobiliser les financements adéquats ? Quelle posture adopter face à un financeur ?

Sur quelles interfaces s'appuyer (CRESS, institutions) ?

Intervenants:

- ♦ Aurelio AMORIN - Conseil Régional
- ♦ Catherine ROMUALD - Conseil Départemental
- ♦ Nestor LUCE
- ♦ Franck TINVAL - Cap Excellence
- ♦ CANGT
- ♦ Laurent PAGES - FRANCE ACTIVE
- ♦ Edouard BONNIN - Banque des Territoires
- ♦ Florent DUCLOS - CNCRESS
- ♦ Marjolaine BORDELAIS - BPI France
- ♦ François DEMEGER - CEPAC
- ♦ BRED
- ♦ Franck PHASIAN - KAZ à RECLYCLE
- ♦ Claudy LOMBION - Tri a Kaz



Avec la participation de :

